

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 1 sur 10

1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile pour identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.

Finalement, cette ARG (analyse de risque général) par famille d'activités et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqués généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risques avant la tâche (PAR 5).

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 2 sur 10

2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

ÉQUIPEMENTS LOURDS

- Le carnet de bord doit être disponible en tout temps.

PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port de gants en bon état et appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche.
- Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement.
- Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 3 sur 10

3. EXIGENCES

SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

PERMIS

- L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque tâche/travail.

OUTILS/ÉQUIPEMENTS

- Tous les outils/équipements devront être inspectés avant l'utilisation.
- Utiliser l'outil de la bonne façon et approprié pour la tâche.
- Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 4 sur 10

4. ANALYSE DE RISQUE

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Environnement	2. Déchet	Huile	E5	Pollution. Dégradation de l'environnement (fuite).	Trousse contre déversement. PMU (déclaration obligatoire à la sûreté et responsable des travaux, endiguer la fuite, enquête).	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	3. Éclairage	Éblouissement		Contre-jour dans la station de déchargement. Effet tunnel. Collision. Frappé par. Frappé contre.	Entrer d'avant dans la station (nez camion face à l'Est). Conduite lente. Phares 4. Clignotants. Arrêt obligatoire lors d'entrée et sortie. Klaxon. Respect règles de circulation.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	3. Éclairage	Niveau faible		Effet tunnel. Collision. Frappé par. Frappé contre.	Phares 4. Clignotants. Arrêt obligatoire lors d'entrée et sortie. Klaxon. Respect règles de circulation. Signaleur au besoin.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	A l'état mouillé/ glissant / lisse		Chute de même niveau – glisser.	ÉPP. PAR 5. Interaction de sécurité. Panneau de délimitation. Surface déneigée.	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Objet fixe		Frapper contre.	ÉPP. PAR 5.	1- Mineur	D-Improbable	Faible

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 5 sur 10

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Piétons	C3	Être heurté par un véhicule.	Utiliser la zone piétonnière pour traverser rue. ÉPP. Signalisation. Voir et être vu. Limite de vitesse. Lors de l'utilisation d'une zone de contingence, utiliser des cônes pour délimiter la zone autour du camion à distance sécuritaire + sur le trottoir pour le tuyau.	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Coactivité		Frappé par. Frappé contre.	Délimitation de zone (rubans, cônes). PAR 5. Permis de travail (aller chercher autorisation de travail à la salle de contrôle). Se référer à la procédure du secteur concernant la coactivité piétons/ véhicules aux aires de chargement et de déchargement.	3- Sérieux	E- Rare	Modéré
Régional	Santé	6. Ergonomie	Actions de mouvements répétitifs	B3	LMS mouvements répétitifs.	Pauses régulières. Alternance du travail. Formation. Position et ergonomie du travail.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Santé	6. Ergonomie	Flexion/torsion	B3	LMS postures contraignantes.	ÉPP. Méthode de travail. PAR 5. Outils manuels ex; Utilisation d'outil pour soulever couvercle.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Santé	6. Ergonomie	Manipulation de charge	B3	LMS en soulevant une charge.	Respect de la limite de charge (50lbs) si plus de 50lbs utilisation d'équipement approprié pour manutention. ÉPI. Inspection avant utilisation. PAR 5. Bonne posture de travail. Pousser la charge. Méthode de travail.	2- Moyen	D-Improbable	Faible

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 6 sur 10

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Santé	6. Ergonomie	Pousser et tirer	B3	LMS. Glisser. Frapper contre et sur.	Méthode de travail. Espace de déplacement suffisant et déterminé. Éviter les efforts excessifs.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Utilisation d'outils à main	B3	Écrasement, lacérations, éraflures	PAR5. Notion ligne de tir. MAT.	1- Mineur	C- Possible	Faible
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Glace		Chute de même niveau. Frappé contre (véhicule).	Abrasif. Déglaçage. EEPI en bon état (crampons). Respect des règles de circulation (signalisation, limites de vitesses, ceinture de sécurité, vu et être vu)	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Neige		Chute de même niveau. Frappé contre (véhicule).	PAR5. S'assurer d'être déneigé.	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Tempête		Chute de même niveau. Frappé contre (véhicule).	PAR5. S'assurer d'être déneigé. Délimitation lors du déchargement à une station de contingence. Utilisation des feux clignotants sur véhicule.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Vent		Projectiles ou poussières dans les yeux.	Port des lunettes monocoques en tout temps lors du déchargement	1- Mineur	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de même niveau	C4	Glissade. Trébuchage causés par un plancher inégal. Ouverture.	Identifier les zones à risques. Mettre des marqueurs (cônes). Plancher propre et éclairage.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de hauteur	C4	Chute de niveaux différents.	Utilisation d'une échelle sur camion, trois points d'appui,	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	8. Gravité	Stabilité de la pente	C3	Camion en mouvement.	Stationnement fondamental (frein à main, Mettre les cales de roues,) lors du déchargement ou de la circulation autour du camion.	3- Sérieux	E- Rare	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 7 sur 10

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Énergie accumulée		Résiduel dans la ligne de déchargement (chaux ou air sous pression). Percement boyaux. Projection matières.	Bien drainer avant de se déconnecter. MAT. Audit d'application Inspection visuelle des boyaux avant utilisation.	2- Moyen	C- Possible	Modéré
Régional	Santé	9. Mécanique	Équipement mobile		Frappé par. Frappé contre. Renversement.	EPP. Utiliser les zones piétonnières. Bandes réfléchissantes ou port gilet visibilité élevée	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Points de pincement		Coincement des doigts. Fracture. Foulure. Écrasement. Amputation.	PAR5. Notion de ligne de tir. EPP. Protocole protection des mains. Méthode de travail.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	11. Personnel / Comportement	Fatigue	H4	Perte de vigilance.	Respect du standard de la gestion de la fatigue. PAR5.	2- Moyen	E- Rare	Faible
Régional	Sécurité	12. Pression	Air (par ex. pneus)		Bris d'un pneu.	VAPU (Vérification avant utilisation). EPP (port de la visière et lunette mono-coque). Ne pas gonfler les pneus dans la station de déchargement.	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	12. Pression	Hydrostatique		Bris d'une conduite d'air (15lbs). Coup bélier.	VAPU (Vérification avant utilisation). EPP. Ne pas frapper sur une ligne, ne pas s'attacher sur une ligne,	2- Moyen	D-Improbable	Faible
Régional	Sécurité	15. Son / Vibration	Bruit (continu)	H2	Exposition au bruit.	Port des ÉPP (Double protecteurs auditifs: coquilles et bouchons) lors du déchargement et en usine	1- Mineur	C- Possible	Faible
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Carburant diesel	E15	Déversement à l'environnement.	Avoir dans le véhicule une trousse de récupération et déclarer tout déversement.	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Huiles	E15	Déversement à l'environnement.	Avoir dans le véhicule une trousse de récupération et déclarer tout déversement.	2- Moyen	C- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 8 sur 10

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Équipements lourds (Camion, chargeuse, niveleuse, pelle, etc.)	C3	Frappé par. Frappé contre.	Respect règlements circulation. Voir et être vu. Bandes réfléchissantes. Formation. Permis de conduire. Vérification avant utilisation (VAPU). Test stationnement fondamental stable (mettre au neutre et freins libéré - voir si camion bouge).	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Trains	C3	Frappé par. Frappé contre.	Respect règlements circulation. Voir et être vu. Bande réfléchissantes. Formation. Signalisation. Permis RS si nécessaire	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	20. Autres	Frappé par glaçon		Chute de glaçons dans aires circulation.	PAR5. Respect des délimitations et passage piétonniers.	3- Sérieux	D-Improbable	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 9 sur 10

**5. ATTESTATION DE LECTURE - ARG CITERNE RT SLSJ
(Validation avec l'équipe formation)**

Titre du projet ou des travaux : _____

Description : _____

Lieux de travail : _____

Période d'exécution : _____ Titulaire de contrat : _____

Entrepreneur : _____

Nom (lettres moulées)	Date de naissance	Signature	Entreprise	Date

J'atteste que mes employés ont tous pris connaissance de la présente ARG et qu'ils seront affectés selon la tâche à effectuer.

Titre / Nom **Date**

* Une fois complétée, envoyez l'attestation à Cognibox par courriel à documents@simexperts.com

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-04
Famille - Citerne	Page 10 sur 10

6. RÉVISION

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09
R01	Révision complète	x		Luc Misson / Jean-Denis Côté	2021-04-02